

N° 145 - Juillet 2007 - Informations du mois de juin 2007

La Lettre du *Cedre* sous format papier va disparaître : dès septembre, elle ne sera plus éditée que sous forme électronique. Pensez à communiquer votre courriel à [annie.tygreat@cedre.fr](mailto:annie.tygreat@cedre.fr)

## Interventions

Le mois a été riche pour le service Intervention. En exercices d'abord, avec trois « ring tests » du réseau ICE, lancés par la Hongrie, la Finlande et la Norvège, une simulation de fuite de brut sur le site de Total Cameroun et l'exercice Gascogne 2007 organisé par la Marine nationale. Ce dernier simulait une collision entre un cargo et un pétrolier, avec déversement de cargaison au large de Biarritz. Le *Cedre* a fourni des prévisions de dérive de nappes (réelles, calculées par Météo France, et fictives), des informations sur le polluant et son évolution et des fiches techniques d'intervention. Il s'est ajouté à ces exercices une douzaine de demandes diverses, dont deux accidents de poids lourds et une pollution au large de la Corse. Un poids lourd a déversé 30 m<sup>3</sup> d'hydroxyde de potassium dans le gave d'Aspe (64), entraînant une forte mortalité piscicole. L'autre, transportant divers produits chimiques, a conduit les sapeurs-pompiers de Dordogne à demander à l'ingénieur d'astreinte une étude des risques liés à d'éventuelles réactions chimiques entre les produits. Pour la pollution au large de la Corse, nous avons fourni à la Préfecture Maritime la prévision de dérive calculée par Météo France et apporté des recommandations de traitement.

## Formation

Deux stages ont été animés au profit du centre de formation polyvalent de l'Équipement à Plouzané (29) : du 5 au 7 pour 9 officiers de ports et officiers adjoints, du 18 au 22 pour 9 agents des voies navigables de France. Le SDIS de Seine-et-Marne a été accueilli dans nos locaux du 18 au 20 et celui du Finistère le 26, pour la formation d'une vingtaine de pompiers à chaque session. Le 19, dans le cadre du projet européen EROCIIPS, le *Cedre* a animé à Quimperlé une journée d'information pour 40 élus et techniciens organisée par la région Bretagne et le CNFPT. Une session de formation pratique à la lutte en eaux intérieures, du 25 au 29 a rassemblé au *Cedre* 17 participants de SDIS, compagnies de l'industrie et du transport fluvial. Enfin, après une interruption en 2006, la session internationale annuelle INFOPOL (information sur la prévention et la lutte contre les pollutions marines accidentelles), soutenue par la DAM et Total a été accueillie au *Cedre* du 11 au 15 puis au port de Marseille du 18 au 21, avec 20 participants de 17 pays, dont 10 inscrits par le Rempec dans le cadre du projet SAFEMED.

## Erika : fin des débats du procès

Les 4 mois d'audience du procès en responsabilité pénale du naufrage et de la pollution de l'*Erika*, commencés le 12 février, se sont achevés le 13 juin. Le jugement sera important pour les positions qui seront retenues en matière de responsabilité de l'affréteur et de prise en compte du dommage écologique. Il est annoncé pour le 16 janvier 2008.

## EN BREF...

### VISITES

- Le 7 : 12 officiers élèves saoudiens du programme NAVFCO.
- Du 11 au 15 : 3 représentants du Ministère des Transports espagnol et un garde-côte suédois dans le cadre du programme d'échange d'experts européens Eumarex.
- Le 15 : une quinzaine de magistrats français en formation à la Préfecture Maritime de l'Atlantique.
- Le 22 : une quinzaine de scientifiques asiatiques dans le cadre d'un atelier sur la gestion et la protection des eaux côtières organisé par l'Ifr-mer.
- Le 23 : l'association régionale « centre » des auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale.

### RÉUNIONS

- Participation d'une représentante du *Cedre* à la journée d'information sur le programme Interreg IV, volets transnational et interrégional, le 6, à Rennes.

### PUBLICATIONS

- Le Bulletin d'information du *Cedre* n° 23 sur les pollutions en eaux intérieures.

### AGENDA

- Ne manquez pas de vous inscrire à Safer Seas 2007, à Brest, du 9 au 12 octobre, conférence, workshop et exposition dédiés aux problématiques de la sécurité et de la sûreté maritimes : [www.saferseas-brest.org](http://www.saferseas-brest.org)



## Erika : paludiers de Guérande

Le 29 mai, après une longue bataille juridique, le Tribunal de Grande Instance de Saint-Nazaire a considéré que « la décision du Syndicat des Paludiers de Guérande de ne pas produire de sel en 2000 et de laisser en eau les salines » constituait une mesure de sauvegarde raisonnable pour prévenir ou limiter la pollution. Sauf appel, cette décision clôt un désaccord avec l'assureur du navire et le FIPOL, qui considéraient la mesure comme déraisonnable et en refusaient l'indemnisation.

## Projet européen EROCIPS

Le projet européen EROCIPS (*Emergency Response to coastal Oil, Chemical and Inert Pollution from Shipping*) entame ses derniers mois d'existence (voir Lettre 142). Les 16 partenaires des 5 pays de l'Arc Atlantique engagés dans le projet ont tenu à Vigo, le 13, leur 9<sup>e</sup> réunion de coordination. Cette rencontre avait pour but de préparer la phase finale ainsi que l'avant-dernière conférence internationale, organisée par les partenaires espagnols et portugais, visant à diffuser les résultats de 3 années de travail. Deux ingénieurs du *Cedre*, prestataire technique des 4 régions françaises impliquées, y ont présenté les travaux réalisés dans le cadre des ateliers dont les régions Aquitaine et Pays-de-la-Loire avaient la responsabilité. Parmi ces travaux, à noter les CD-Rom dédiés à la formation des intervenants et décisionnaires aux choix des techniques d'intervention et à la gestion des déchets, ainsi qu'un retour d'expérience sur l'implication des autorités locales lors de récentes pollutions d'ampleurs mineures à moyennes qu'ont connues les côtes françaises. La conférence finale se tiendra à Poole (Dorset) les 6 et 7 septembre.

## Espagne : symposium Vertimar

Du 5 au 8 juin s'est tenu, à Vigo, le Symposium VERTIMAR 2007, occasion pour un grand nombre de scientifiques espagnols de différentes disciplines de présenter et de discuter les résultats des études d'impact mises en œuvre suite à la pollution du *Prestige*, en particulier dans le cadre du programme de suivi financé par le Ministère de l'Education et des Sciences espagnol. Cent trente scientifiques et une cinquantaine d'instituts étaient présents, avec un programme incluant 67 communications orales et 69 posters. A l'invitation du comité de coordination, un membre du service Suivi des pollutions a donné une conférence sur le thème de l'approche et des besoins de l'évaluation d'impact environnemental.

## Visite de cadres de la NOAA

Le 18, le *Cedre* a accueilli 3 représentants de la National Oceanographic and Atmospheric Agency (NOAA), dont l'administrateur adjoint en charge des services océanographiques et de la gestion de la zone côtière, à l'occasion de rencontres organisées par l'Ifremer. La présentation mutuelle des missions et des activités a ouvert une porte prometteuse vers des collaborations sur des points d'intérêt commun notamment la gestion, les problématiques et les techniques de l'intervention, ainsi que les recherches dans le domaine des impacts et de la restauration.

## Sasemar : nouvelle unité

L'Agence de Sécurité Maritime espagnole Sasemar vient de recevoir la première de ses 2 nouvelles unités multi-usages, le *Dom Inda*. Ce baliseur-remorqueur de 80 m de long fera également office de navire antipollu-

tion. Il est équipé de barrages, de récupérateurs et d'une capacité de stockage réchauffée de 1 730 m<sup>3</sup>.

## Réglementation européenne

La réglementation imposant une double coque aux pétroliers battant pavillon d'un état membre de la Communauté Européenne et transportant des fiouls lourds est entrée en vigueur le 20 mai. Cette réglementation impose aussi la double coque, quel que soit son pavillon, à tout pétrolier chargé de fioul lourd entrant dans un port ou s'ancrant dans les eaux territoriales d'un état membre.

## EMSA : Cleanseanet sur le web

Cleanseanet, le système de mise à disposition d'imagerie satellitaire pour la lutte contre les pollutions marines opérationnelles et accidentelles mis place par l'Agence Européenne de Sécurité Maritime, est maintenant accessible sur Internet, à l'adresse : <http://cleanseanet.emsa.europa.eu/>

## USA : Exxon Valdez

Le 23 mai, la cour d'appel de San Francisco, devant laquelle le dossier était renvoyé pour la 3<sup>e</sup> fois, au terme de 18 ans de procédure, avait maintenu sa position fixant à 2,5 milliards de dollars (la moitié du jugement initial de la cour d'Anchorage) le montant des dommages punitifs à payer par la compagnie ExxonMobil pour la pollution de l'*Exxon Valdez*. Ces dommages viendraient en sus des 3,5 milliards de dollars dépensés par la compagnie en nettoyage et études et des 500 millions de dollars payés à des victimes. ExxonMobil a annoncé ce mois son intention de porter maintenant le dossier à un arbitrage de la cour suprême.